



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

Visite en Inde

Macron et Modi vont parler de défense et d'IA

Le président français Emmanuel Macron se rend en Inde du 17 au 19 février. Au programme: l'achat potentiel de 114 avions Rafale et un sommet sur l'IA. ... • (Page 08)

Foncier

Sécuriser les terres, reconnaître les droits de chacun et de tous

De la parole au droit reconnu. Dans un village du nord Togo, sous un manguier devenu salle d'audience ... • (Page 09)

Portefeuilles des projets financés par l'AFD et la KfW au Togo • (Page 03)

457 milliards FCFA en revue à Lomé



Salubrité et gestion des déchets • (Page 04)

Le Gouvernement renforce les responsabilités des communes

Gestion d'actifs

Nsia Asset Management s'étend au Togo et au Mali

En marge de l'Assemblée générale 2026 de la FANAF à Abidjan, Nsia Asset Management a annoncé l'ouverture ... • (Page 02)

Culture arabe

Appel à candidatures pour la 21^e édition du Prix UNESCO-Sharjah

Le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts du Togo annonce le lancement de l'appel à candidatures pour la 21^e édition du Prix ... • (Pages 04)

Finances publiques

Les budgets 2026 des 8 pays de l'Uemoa

Pour le compte de l'année 2026, les budgets des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sont désormais connus et mis en exécution ... • (Page 06)

Commune Kpélé 2

Ouverture de la 1^{ère} session ordinaire de l'année 2026

Les travaux de la 1^{ère} session ordinaire de l'année 2026 des élus locaux de la commune Kpélé 2 ont été ouverts le mercredi 11 février à Elé. Les travaux de cette session porteront, notamment ... • (Page 11)



Transformation Digitale des Entreprises Africaines

Immersion tech + experts nord-américains.

Infos & inscription

09 - 10 - 11 AVRIL 20 26

+1 418 490 2281
+228 90 44 55 71

PME AFRICAINES
passez au digital !

QUÉBEC - CANADA

admin@stratin-canada.com

Gestion d'actifs

Nsia Asset Management s'étend au Togo et au Mali

En marge de l'Assemblée générale 2026 de la FANAF à Abidjan, Nsia Asset Management a annoncé l'ouverture de bureaux au Togo et au Mali. Une expansion stratégique qui renforce sa présence dans l'UEMOA, où la société gère plus de 230 milliards FCFA d'actifs.

• Junior Aredola

Nsia Asset Management poursuit son expansion dans l'espace UEMOA. À l'occasion de l'Assemblée générale 2026 de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (FANAF), tenue à Abidjan, Franck Olivier Diagou, directeur général de la société, a officialisé l'ouverture prochaine de deux nouvelles représentations au Togo et au Mali. Jusqu'ici, ces deux marchés étaient pilotés respectivement depuis les bureaux du Bénin et de Dakar. Désormais, ils bénéficieront d'un ancrage local destiné à renforcer la proximité avec les investisseurs institutionnels et particuliers. « Nous prévoyons d'ouvrir des bureaux au cours de cette année 2026 au niveau du Togo et du Mali », a précisé le dirigeant. Avec cette expansion, Nsia Asset Management portera à cinq le nombre de pays où elle dispose d'une présence directe. Agréée par l'AMF-UEMOA, l'entreprise se distingue déjà comme la seule société de gestion d'actifs présente dans trois pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Forte de plus de 230 milliards FCFA d'actifs sous gestion, la société ambitionne désormais de couvrir l'ensemble de l'espace UEMOA. Cette stratégie d'implantation vise à consolider sa position d'acteur régional de référence dans un marché financier en pleine mutation.



Miser sur la diversification et l'optimisation financière

Au-delà de l'annonce géographique, Franck Olivier Diagou a profité de la tribune de la FANAF pour aborder les défis structurels du secteur de l'assurance. Selon lui, le déficit récurrent des résultats techniques appelle une réponse stratégique centrée sur l'optimisation du résultat financier. « Des avenues restent encore à explorer », a-t-il affirmé, invitant les assureurs à diversifier leurs portefeuilles à travers les Fonds communs de placement (FCP). Ces instruments, lorsqu'ils sont bien sélectionnés, offriraient un rendement supérieur à celui de certains investissements traditionnels. Nsia Asset Management propose une gamme de dix FCP couvrant différents profils de risque : obligations souveraines, fonds monétaires, fonds diversifiés et fonds actions. Cette offre permet aux investisseurs de calibrer leurs placements en fonction de leurs objectifs et de leur tolérance

au risque. Les responsables de la société mettent en avant les avantages d'une gestion active appuyée par un Conseil d'investissements, garantissant une analyse rigoureuse des opportunités de marché. Cette approche aurait contribué aux performances enregistrées en 2025. Bachir Touré, gestionnaire de portefeuilles, a notamment souligné les résultats du fonds Tawfir Halal, conforme aux principes de la finance islamique (Charia), qui a affiché des performances jugées remarquables. De son côté, Ndeye Penda Diop Sourang, directrice du bureau du Sénégal, a rappelé l'intérêt stratégique des FCP-Actions : investir dans ce type de fonds permet d'accéder à l'ensemble des titres cotés à la BRVM, offrant ainsi une diversification élargie. Dans un contexte où les entreprises et les particuliers recherchent des solutions de placement performantes, la diversification apparaît comme un levier clé pour transformer les excédents financiers en moteur de croissance.

AUX DECIDEURS ...

Acte de gouvernance locale

Au Togo, la transformation numérique n'est plus un slogan technocratique ni une promesse lointaine. Avec le Projet de Digitalisation des Mairies (PDiMa), actuellement en préparation, le pays semble franchir un cap décisif : faire du numérique un véritable outil de gouvernance locale, au service des territoires et des citoyens.

Connecter 136 bâtiments municipaux, soit l'ensemble des mairies du pays, n'est pas un détail technique. C'est un choix politique fort. Celui de considérer que la décentralisation ne peut réussir sans infrastructures modernes, sans circulation fluide de l'information et sans services publics capables de répondre efficacement aux attentes des populations. Financé par la KfW, le PDiMa s'inscrit dans cette logique : donner aux collectivités territoriales les moyens numériques de leurs responsabilités nouvelles.

Mais l'intérêt majeur du projet réside sans doute dans son approche globale. La digitalisation des mairies ne se fait pas en vase clos. En intégrant les écoles publiques, les centres de santé et l'écosystème de l'innovation, le PDiMa dessine une vision transversale du numérique comme levier de développement territorial. Relier près de 1 500 établissements scolaires et plus de 250 formations sanitaires, c'est reconnaître que l'éducation et la santé sont au cœur de toute transformation durable, et que le numérique peut en améliorer la gestion, l'accès et la qualité.

L'ambition dépasse la simple connectivité. Elle interroge la capacité de l'État à construire un environnement numérique inclusif, où les infrastructures s'accompagnent de compétences et d'usages. À cet égard, le volet formation et innovation du PDiMa est révélateur. Former 100 000 bénéficiaires via la Digital Academy, toucher 700 000 utilisateurs à travers un réseau de connaissances et accompagner l'incubation de 150 start-up, c'est parier sur l'intelligence collective et sur la jeunesse comme moteurs de la transformation. L'administration n'est plus seulement consommatrice de solutions numériques ; elle devient catalyseur d'innovation.

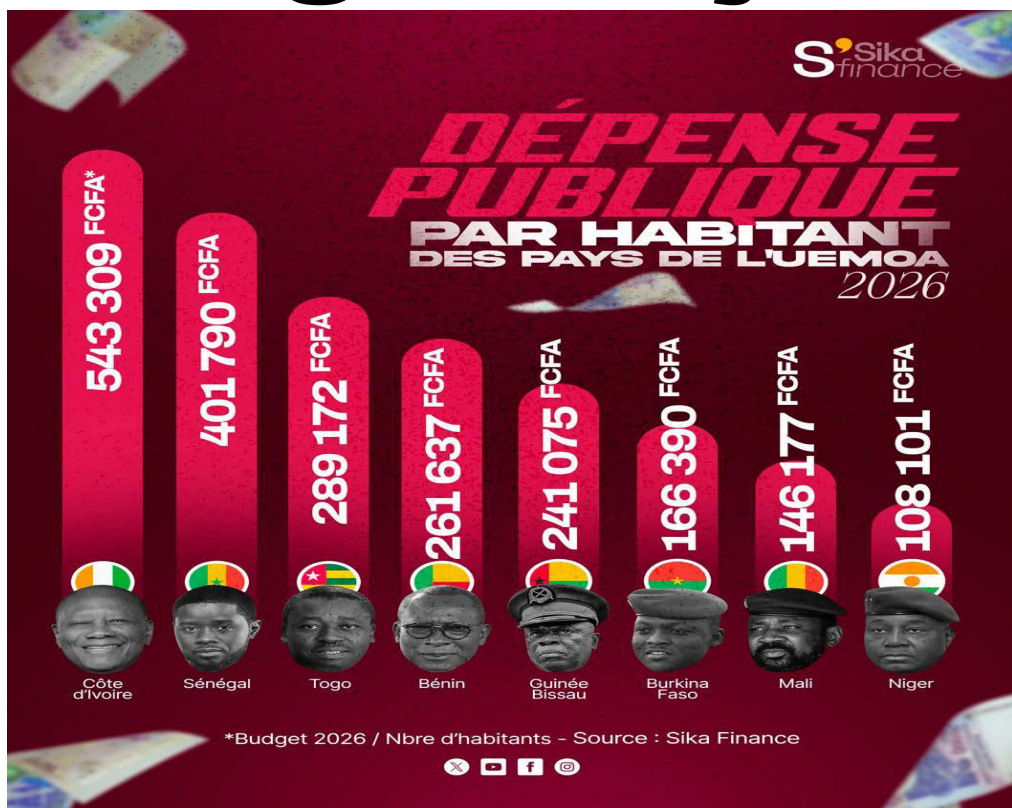
Reste que toute réforme ambitieuse porte en elle ses propres défis. La réussite du PDiMa dépendra de la qualité de sa mise en œuvre, de la maintenance des infrastructures, mais surtout de l'appropriation réelle des outils par les agents publics et les citoyens. La fracture numérique ne se réduit pas uniquement par des câbles et des serveurs. Elle se combat aussi par l'accompagnement, la pédagogie et l'adaptation des services aux réalités locales.

Les signaux actuels – appels d'offres lancés, recrutements stratégiques engagés – indiquent toutefois que le projet quitte progressivement le terrain des intentions pour entrer dans celui de l'action. C'est là que l'éditorialiste observe avec attention : le temps des discours est révolu, celui de la preuve commence.

En définitive, le Projet de Digitalisation des Mairies pourrait devenir l'un des chantiers les plus structurants de la réforme de l'État togolais. En connectant les collectivités, les services sociaux essentiels et l'écosystème de l'innovation, le Togo pose les bases d'une administration locale plus efficace, plus transparente et plus proche des citoyens. À condition, bien sûr, que le numérique reste un moyen au service du développement humain, et non une fin en soi. Si cet équilibre est tenu, alors la digitalisation ne sera plus seulement un progrès technologique, mais un véritable acte de gouvernance.

M.T

Image du jour



Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	52,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes

• Source : tresor.economie.gouv.fr

Portefeuilles des projets financés par l'AFD et la KfW au Togo

457 milliards FCFA en revue à Lomé

Réunis à Lomé, les partenaires togolais, l'AFD et la KfW ont évalué l'exécution de 48 projets totalisant 457 milliards FCFA. Objectif : lever les goulots d'étranglement et accélérer l'impact des investissements publics sur les populations.

• Joël Yanclo

La salle de réunion du 8^e étage du CASEF à Lomé a abrité, les 10 et 11 février 2026, les travaux de la revue conjointe des projets financés par l'Agence française de développement (AFD) et la Banque allemande de développement (KfW) au Togo. La rencontre technique a permis de faire un point détaillé sur l'état d'exécution des projets, d'identifier les contraintes et de formuler des recommandations opérationnelles pour accélérer leur mise en œuvre. Au total, 48 projets ont été passés en revue dont 20 financés par l'AFD pour un montant global de 215 milliards FCFA, et 28 par la KfW, représentant 242 milliards FCFA. Les interventions couvrent plusieurs secteurs prioritaires, notamment les infrastructures, l'énergie, l'eau et l'assainissement, la formation professionnelle ou encore le développement urbain. La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Conseiller économique du Président du Conseil, Anumu Ketoglo, en présence du Secrétaire général du ministère de la Planification du Développement, du directeur de l'AFD, Benjamin Neumann, du représentant pays de la KfW, Johannes Kinzinger, ainsi que des coordonnateurs de projets et cadres sectoriels. Dans son allocution, le Conseiller Ketoglo a renouvelé la gratitude du Gouvernement à la République française et à la République



fédérale d'Allemagne pour leur engagement constant aux côtés du Togo. Rendant hommage à la vision de développement portée par le Président du Conseil, Faure Essozimna GNASSINGBE, il a insisté sur la nécessité d'« impacter significativement les laborieuses populations à travers nos interventions sur le terrain ». Il a souligné que l'amélioration de la qualité de la dépense publique devait constituer le leitmotiv de l'action gouvernementale. Conformément aux orientations présidentielles, l'accent doit être mis sur les activités à fort impact social, tout en rationalisant les frais de fonctionnement. Les discussions ont également mis en lumière certaines lenteurs et goulots d'étranglement qui freinent l'exécution optimale des projets. Pour y remédier, le Gouvernement a mis en place un dispositif de suivi régulier et rapproché, en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes. Ce

mécanisme vise à identifier rapidement les obstacles et à engager les mesures correctives nécessaires.

L'enjeu de la performance et de l'impact

Au-delà de l'exercice technique, cette revue conjointe traduit une volonté politique affirmée : faire de la performance des investissements publics un levier central du développement. Avec un portefeuille cumulé de 457 milliards FCFA, l'AFD et la KfW figurent parmi les partenaires stratégiques du Togo. Dans un contexte de ressources publiques contraintes, la qualité de la dépense devient déterminante. Chaque retard ou dysfonctionnement dans l'exécution d'un projet se traduit par un impact différé sur les populations : accès retardé à l'eau potable, infrastructures inachevées, services publics insuffisants. L'insistance sur le suivi rigoureux et la rationalisation des coûts témoigne d'un souci de redevabilité et d'efficacité. En renforçant les mécanismes de pilotage, les autorités entendent réduire les délais, améliorer la coordination interinstitutionnelle et optimiser l'utilisation des financements extérieurs. Par ailleurs, cette dynamique de revue conjointe favorise la

transparence et la confiance entre le Gouvernement et ses partenaires techniques et

financiers. Elle permet d'aligner les priorités, d'harmoniser les procédures et de garantir que les projets financés répondent effectivement aux besoins des populations. L'accent mis sur les « activités à fort impact » traduit une évolution dans l'approche : privilégier les interventions capables de générer des résultats visibles et mesurables à court et moyen termes, tout en s'inscrivant dans une vision stratégique de long terme.

Partenariat solide avec la France et l'Allemagne

La coopération entre le Togo, l'AFD et la KfW s'inscrit dans une relation de longue date avec la France et l'Allemagne, deux partenaires majeurs du pays en

matière de développement économique et social. L'AFD accompagne le Togo dans divers secteurs structurants, en cohérence avec les priorités nationales. De son côté, la KfW intervient notamment dans les domaines de l'énergie, de la décentralisation et du développement durable. Ensemble, ces institutions contribuent à la mise en œuvre de projets structurants alignés sur la feuille de route gouvernementale. Sous l'impulsion du Président du Conseil, le Togo a engagé ces dernières années des réformes visant à renforcer la gouvernance économique, à améliorer le climat des affaires et à accroître l'efficacité de l'action publique.

Présentation des projets des portefeuilles

Projets cofinancés (AFD-KfW)	Pistes rurales	Programme d'Appui aux Pistes Rurales phase 1 et 2 (PAPR 1/2)
	Energie	Programme d'Extension des Réseaux Electriques des Centres Urbains du Togo (PERECUT)
	Agriculture	Projet d'Extension du Réseau Electrique de Lomé (PEREL)
		Projet d'aménagement des retenues collinaires (PARC)
Projets AFD	Agriculture	Projet de développement de l'entrepreneuriat féminin et d'appui à la promotion, la transformation et la commercialisation de produits agro-alimentaires togolais (PRODEF-Agri-Preneuses)
	Education-Formation professionnelle	Projet d'Appui à la Reforme des Collèges : phase 2 (PAREC 2)
		Projet de formation professionnelle/insertion (étude de faisabilité en cours)

Ministère Actions Actualités

		Plan national de développement du secteur eau au Togo (PND-Eau)
		Projet d'alimentation en eau potable de la ville de Lomé phase 2 (AEP Lomé)
	Décentralisation	Projet Environnement Urbain de Lomé-Phase 3-4 (PEUL 3/4)
Projets KfW	Décentralisation	Programme d'Appui à la Décentralisation (PAD1-4)
		Programme d'appui au financement des communes (FACT-PAFC)
	Energie	Projet d'hybridation de la Centrale Hydroélectrique de Nangbeto /CEB
	Santé	Programme de Renforcement du Système Sanitaire - Santé Reproductive et Droits Sexuels : phase 1-3 (SRDS 1-3)
	Formation professionnelle	Programme de Formation Technique et Professionnelle et Emploi des Jeunes : phases 2-3 (PAFPE 2-3)
		Programme de Formation Technique et Professionnelle et Emploi des Jeunes : phases 4 (PAFPE 4-INFPF)
		Programme pour la promotion intégrée de la formation professionnelle et de l'emploi (PIFPE)
	Finance	Projet de financement des PME
		Projet d'augmentation de la quote-part du Togo dans le capital de ATI/ACA
	Digitalisation	Projet E-Gouvernance
		Programme de digitalisation des mairies (PDIMa)



Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)

9,1 Mds USD

Population en 2023 (FMI)

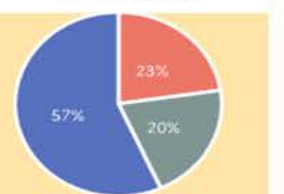
9,1 M

PIB/hab en 2023 (FMI)

1 001 USD

Répartition sectorielle du PIB en 2022 (CNUCED)

■ Agriculture ■ Industrie ■ Services



Source : tresor.economie.gov.fr

Salubrité et gestion des déchets

Le Gouvernement renforce les responsabilités des communes

Au Togo, à travers une circulaire conjointe, le Gouvernement appelle les maires à intensifier leurs actions en matière de gestion des déchets, d'hygiène publique et de protection de l'environnement. L'objectif : améliorer durablement le cadre de vie et lutter efficacement contre l'insalubrité sur tout le territoire.

● Joël Yanclo

La circulaire conjointe n° 186/MATGLAC/MERFPCCC/MSHPCSUA/MATU/2026 annonce une nouvelle étape dans la politique nationale de salubrité et de protection de l'environnement. À travers ce texte, le Gouvernement réaffirme son attachement à la préservation d'un environnement sain, érigé en priorité nationale et en impératif de santé publique. L'initiative s'appuie notamment sur la loi-cadre sur l'environnement du 30 mai 2008, le code de la santé publique du 15 mai 2009, ainsi que la loi relative à la décentralisation et aux libertés locales du 13 mars 2007. À ces textes s'ajoutent les décrets de 2023 et 2024 fixant les modalités d'exercice des compétences partagées entre l'État et les communes dans les domaines de la santé, de l'hygiène publique, de l'eau et de l'assainissement. Conformément à ces dispositions, les maires sont appelés à exercer pleinement leurs responsabilités, tant au titre de leurs compétences propres que partagées. La circulaire précise ainsi plusieurs obligations prioritaires. Il leur appartient d'abord d'élaborer et de mettre en œuvre, dans les meilleurs délais, des plans communaux de salubrité et de gestion des déchets, adaptés aux réalités locales. Ces



plans devront tenir compte des spécificités démographiques, géographiques et économiques de chaque commune. Les autorités locales sont également invitées à organiser régulièrement des opérations d'assainissement et de nettoyage des espaces publics, notamment les marchés, les voies principales et les zones à forte fréquentation humaine. Enfin, la circulaire insiste sur la nécessité de mettre en place ou de renforcer les dispositifs de collecte, de transport et de traitement des déchets, dans le strict respect des prescriptions environnementales en vigueur.

Gouvernance locale et salubrité

Au-delà de son caractère administratif, cette circulaire traduit une volonté politique de responsabiliser davantage les collectivités territoriales dans la gestion du cadre de vie. Avec la décentralisation, les communes sont devenues des acteurs clés du développement local, y compris en matière d'environnement et d'hygiène publique. La gestion efficace des déchets constitue aujourd'hui un défi majeur,

particulièrement dans les centres urbains confrontés à une croissance démographique rapide. L'insuffisance des infrastructures, le manque de sensibilisation et les contraintes budgétaires compliquent souvent la mise en œuvre de politiques locales ambitieuses. En rappelant les obligations légales et en clarifiant les responsabilités, le Gouvernement cherche à harmoniser les pratiques et à éviter les chevauchements de compétences entre l'État et les communes. La référence explicite aux textes réglementaires récents souligne la volonté de renforcer la coordination institutionnelle. L'enjeu est également sanitaire. L'insalubrité favorise la prolifération de maladies, met en péril la santé des populations et alourdit la charge des structures sanitaires. En faisant de la salubrité un impératif de santé publique, les autorités entendent prévenir plutôt que guérir. Cette démarche suppose toutefois un accompagnement technique et financier des communes, afin que les obligations fixées ne restent pas lettre morte. La réussite de cette politique dépendra de la capacité des collectivités à mobiliser les ressources nécessaires et à impliquer les populations dans une dynamique citoyenne.



Uemoa

Le Togo prend la tête de la Cour de justice

Le Togo occupe désormais la présidence de la Cour de justice de l'Uemoa. Le magistrat Lodonou Kuami Gameli a été officiellement élu président en début de mois par ses pairs pour trois ans.

Le nouveau responsable, dont l'installation est prévue ce mercredi 11 février à Ouagadougou, remplace à ce poste le Sénégalais Mahawa Sémou Diouf, dont le mandat est arrivé à terme. Né en 1958, Kuami Gameli Lodonou est diplômé de l'École nationale de la magistrature de Paris et titulaire d'une maîtrise en droit des affaires obtenue à l'Université de Lomé. Magistrat hors hié-



rarchie, il a été élu juge de l'Uemoa en 2021. Avant son entrée à la Cour, il était secrétaire exécutif de la Commission nationale de l'OHADA

(CNO). Créée en 1995, la Cour de justice de l'Uemoa veille à l'application cohérente et uniforme du droit communautaire au sein des huit États membres. En tant qu'organe de contrôle juridictionnel, elle assure la stabilité et la prévisibilité juridique, éléments essentiels pour une intégration régionale réussie.

(Togo Officiel)

Culture arabe

Appel à candidatures pour la 21^e édition du Prix UNESCO-Sharjah

Le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts du Togo annonce le lancement de l'appel à candidatures pour la 21^e édition du Prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe. Les dossiers sont attendus au plus tard le 28 février 2026.

● Joël Yanclo

À travers un communiqué rendu public le 12 février 2026 à Lomé, le ministre du Tourisme, de la Culture et des Arts informe le monde culturel du lancement par l'UNESCO de l'appel à candidatures pour la 21^e édition du Prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe. Créé en 1998 par le Gouvernement de l'Émirat de Sharjah, aux Émirats arabes unis, ce prix distingue chaque année deux lauréats pour leurs contributions remarquables à la promotion et à la diffusion de la culture arabe dans toute sa diversité. Il vise à valoriser les initiatives qui favorisent le dialogue interculturel, la créativité et la connaissance du patrimoine culturel arabe. Les candidatures sont ouvertes aux personnalités, groupes ou institutions dont les travaux littéraires, scientifiques ou artistiques méritent une reconnaissance internationale. Le prix, doté d'un montant total de 60 000 dollars américains, est attribué à parts égales aux deux lauréats retenus sur recommandation d'un jury international d'experts. Dans son appel, l'UNESCO souligne son engagement en faveur de l'égalité entre les genres et de la participation active de la jeunesse. À ce titre, les candidatures de femmes et de jeunes sont particulièrement encouragées. Les dossiers doivent être transmis



au Secrétariat du Prix, à l'adresse électronique prix.sharjah@unesco.org, au plus tard le 28 février 2026. Pour toute information complémentaire, les intéressés sont invités à s'adresser au même secrétariat.

Rayonnement culturel et dialogue interculturel

Le Prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe s'inscrit dans une dynamique de valorisation du patrimoine et de la création contemporaine. En récompensant des contributions issues de divers horizons – littérature, arts, recherche scientifique – il met en lumière la richesse et la pluralité de la culture arabe. Au-delà de la reconnaissance individuelle, cette distinction contribue au rayonnement international des initiatives culturelles et favorise le dialogue entre les civilisations. Dans un contexte mondial marqué

par des tensions identitaires et culturelles, la promotion de la diversité et de l'intercompréhension constitue un enjeu majeur. L'accent mis par l'UNESCO sur la participation des femmes et des jeunes reflète également une volonté d'inclusion et de renouvellement des expressions culturelles. En encourageant ces candidatures, l'organisation entend soutenir l'émergence de nouvelles voix et renforcer la représentativité dans le paysage culturel international. Pour les acteurs culturels, cette opportunité représente non seulement une reconnaissance prestigieuse, mais aussi une plateforme de visibilité susceptible d'ouvrir de nouvelles collaborations et perspectives. Institué en 1998 grâce au soutien du Gouvernement de l'Émirat de Sharjah, le Prix UNESCO-Sharjah pour la culture arabe est décerné chaque année sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). L'UNESCO œuvre à la promotion de la diversité culturelle, du patrimoine immatériel et du dialogue interculturel. À travers ce prix, elle met en avant des initiatives qui contribuent à une meilleure compréhension de la culture arabe à l'échelle mondiale.



Diplomatie

Le Togo et les Philippines vont renforcer leur coopération

Liées depuis quelques mois par un cadre politique formel, Lomé et Manille entendent désormais approfondir leurs relations.

Des échanges ont eu lieu dans ce sens en début de semaine à Vienne entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, Robert Dussey et Maria Theresa Lazaro. L'entretien, intervenu en marge de la signature du nouveau cadre de coopération entre le Togo et l'AIEA,

a porté sur les perspectives de collaboration, tant sur le plan bilatéral que multilatéral. Les deux parties ont exprimé leur volonté commune de consolider le dialogue politique et d'explorer de nouveaux axes de partenariat, notamment dans les domaines d'intérêt partagé.

Archipel tropical d'Asie du Sud-Est, s'étendant sur plus de 7000 îles, les Philippines disposent d'une économie diversifiée et en transition, axée principalement sur l'agriculture et le secteur des services.

(Togo Officiel)

TOUTE L'ACTUALITÉ ECONOMIQUE DU TOGO ET D'AILLEURS



» Couverture médiatique



» Insertion publicitaire



» Publi-reportage ...

Accédez à notre **Site Web** et tenez vous
informer en temps réel de toute l'actualité !!

... *L'économiste du Togo, le journal des décideurs* ...

Gestion des finances publiques

Les budgets 2026 des 8 pays de l'Uemoa

Pour le compte de l'année 2026, les budgets des huit pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) sont désormais connus et mis en exécution depuis le 1er janvier 2026. Le montant total du budget 2026 des huit États membres est estimé à 39 503,804 milliards de FCFA. Découvrez le montant des lois de finances des États pour la gestion 2026.

1- Niger : un budget 2026 estimé à 3 053 milliards FCFA

Le Niger a rendu disponible, depuis le 31 décembre 2025, son budget général pour l'année 2026. Selon la loi de finances pour la gestion 2026, sur un total de 3 052,82 milliards de FCFA, les recettes budgétaires sont évaluées à 2 922,218 milliards de FCFA, tandis que les recettes de trésorerie sont chiffrées à 1 861,884 milliards de FCFA. Les emprunts sur le marché financier régional en 2026 sont estimés à 592,38 milliards de FCFA. La loi de finances 2026 est élaborée sur la base de la note de cadrage macroéconomique et budgétaire 2026-2028 et tient compte des orientations du Programme de la Refondation de la République en matière de développement inclusif et de stabilité budgétaire. Son adoption intervient dans un contexte mondial marqué par l'accentuation des tensions commerciales et diplomatiques, de fortes incertitudes sur les politiques publiques dans les pays avancés et la persistance de conflits dans plusieurs régions du monde.

2- Côte d'Ivoire : un budget 2026 établi à 17 350,2 milliards FCFA

La loi de finances 2026 portant budget de l'État s'équilibre en ressources et en dépenses à 17 350,2 milliards FCFA, contre 15 339,1 milliards FCFA en 2025. Elle est structurée en 29 dotations et 158 programmes, dont 39 relèvent des Comptes spéciaux du Trésor (CST). S'agissant des principaux indicateurs macroéconomiques, le taux de croissance devrait atteindre 6,5 % en 2025 et 6,7 % en 2026, confirmant la résilience de l'économie nationale. L'inflation, progressivement contenue, s'est établie à 3,5 % en 2024, après 5,2 % en 2022 et 4,4 % en 2023. Elle devrait se situer à 1 % en 2025 et se stabiliser à 1,5 % en 2026, en dessous de la norme communautaire de 3 %. Ces perspectives résultent du dynamisme économique et de la poursuite des actions de lutte contre la vie chère, notamment par la maîtrise des prix des produits alimentaires. En 2026, la politique budgétaire visera une croissance forte, durable et inclusive.

3- Bénin : 3 783,984 milliards FCFA à dépenser en 2026



L'Assemblée nationale du Bénin a adopté, à l'unanimité des députés présents et représentés, lors de sa séance plénière du 4 décembre 2025, la loi n°2025-22 portant loi de finances pour la gestion 2026. Le budget s'équilibre en ressources et en charges à 3 783,984 milliards de FCFA, contre 3 551,005 milliards de FCFA en 2025, soit une hausse de 6,6 %. Élaboré sur la base des repères économiques et sociaux adoptés par le gouvernement, le budget 2026 prévoit un taux de croissance du PIB de 7,5 %, un déficit budgétaire (dons compris) de 2,7 % du PIB, contre 2,9 % projeté en 2025, une inflation maîtrisée et une allocation des dépenses sociales représentant 42 % du budget général.

4- Togo : le Sénat adopte un budget 2026 de 2 751,5 milliards FCFA

Les sénateurs togolais ont adopté, le 23 décembre 2025 à Lomé, le projet de loi de finances pour l'exercice 2026, qui s'équilibre en ressources et en dépenses à 2 751,5 milliards de FCFA, un montant identique à celui adopté par l'Assemblée nationale. Par rapport au projet initial de 2 740,5 milliards FCFA, la loi de finances enregistre une hausse d'environ 11 milliards FCFA. Comparé au collectif budgétaire 2025 de 2 436 milliards FCFA, le budget 2026 progresse de 12,93 %. Selon le Sénat, cette augmentation traduit la volonté de soutenir la croissance économique, la stabilité macroéconomique et de renforcer les acquis sociaux pour un développement plus inclusif et durable.

5- Mali : un budget 2026 en hausse de 15 %

Le Conseil national de transition (CNT) du Mali a adopté, le lundi 8 décembre 2025, le budget de l'État pour 2026.

Les recettes sont estimées à 3 057,8 milliards FCFA, en hausse de 15 % par rapport à 2025. Les dépenses s'élèvent à 3 578,2 milliards FCFA, soit une progression de 11 %. Présenté comme un budget axé sur la souveraineté et le développement économique, il accorde une priorité à la sécurité, à la défense, à la santé et à l'éducation. Le déficit attendu est de 520,4 milliards FCFA, en baisse par rapport à 2025 et 2024.

La hausse des recettes et la maîtrise relative des dépenses traduisent un renforcement de la mobilisation des ressources internes, axe central de la politique financière du gouvernement.

6- Guinée-Bissau : un budget 2026 adopté en novembre 2025

Le gouvernement de la Guinée-Bissau a approuvé un budget de 528,439 milliards FCFA, soit environ 955 millions USD, pour l'année 2026, avant les élections présidentielle et législatives du 23 novembre 2025. Le budget s'inscrit dans une logique de maîtrise du déficit budgétaire, estimé à -3,20 % du PIB en 2026 et -3,00 % en 2027, après une période de relance économique et de recours au marché financier de l'UEMOA. Il met l'accent sur les secteurs sociaux, notamment l'éducation (14 %) et la santé (10 %), ainsi que sur les infrastructures routières. La dette publique demeure un enjeu majeur, bien que des signes de stabilisation soient observés après la hausse de 2022-2023. L'économie reste fortement dépendante des exportations de noix de cajou.

7- Sénégal : un budget 2026 estimé à 6 075,2 milliards FCFA

Les députés sénégalais ont adopté, le 13 décembre

2025, la loi de finances pour l'année 2026. Le gouvernement poursuit une trajectoire de consolidation budgétaire

visant à ramener le déficit de 12,8 % du PIB en 2024 à 5,37 % en 2026, puis 3 % en 2027. Les besoins de financement pour 2026 s'élèvent à 6 075,2 milliards FCFA, dont 4 307,4 milliards pour l'amortissement de la dette et 1 245,1 milliards pour la couverture du déficit. Environ 65 % de ces besoins seront mobilisés sur le marché financier régional. Les dépenses du budget général atteignent 7 177,2 milliards FCFA, réparties entre intérêts de la dette, dépenses de personnel, biens et services, transferts et investissements. 8- 3 431,5 milliards FCFA adopté par le Burkina Faso Le budget de l'État pour

l'exercice 2026, adopté le 27 décembre 2025, s'établit à 3 431,5 milliards FCFA en recettes et 3 918,3 milliards FCFA en dépenses, soit un déficit global de -486,8 milliards FCFA, représentant -2,6 % du PIB nominal. Les recettes budgétaires progressent de 3,99 % par rapport à 2025. Le budget a été élaboré dans un contexte de reconquête du territoire, de relance économique et de renforcement des actions en faveur de l'autosuffisance alimentaire. Au total, 12,71 % des recettes propres, soit 361,77 milliards FCFA, sont consacrés à ce secteur.

Réalisation Abdul Wahab ADO

Média

Africa No Filter lance un guide sur la manière de couvrir les élections

Le 15 février, la République centrafricaine se rendra aux urnes pour élire un nouveau président. Le pays est l'un des 12 en Afrique, avec notamment le Cap-Vert, le Bénin, l'Ouganda et l'Éthiopie, qui ont tenu ou tiendront des élections en 2026. Le récit des élections en Afrique est généralement marqué par des stéréotypes négatifs qui présentent le continent comme chaotique et illégitime.

● Nicole Esso

Africa No Filter et le fraycollege ont mené des recherches sur la manière dont l'histoire des élections en Afrique est racontée. Grâce à des groupes de discussion avec des journalistes chevronnés et à l'analyse de contenu de plus de 800 articles en ligne provenant de différents pays africains, nous avons constaté que les mots les plus couramment utilisés lors des reportages sur les élections étaient : corruption, violence, tensions ethniques, jeunesse désengagée et fraude. Pourtant, nous savons que les élections dans les pays africains ne se résument pas à un seul récit négatif. Le guide narratif d'Africa No Filter, intitulé Comment Écrire Sur Les Élections Africaines : Guide Pratique, vise à doter les journalistes et autres créateurs de contenu d'outils pour raconter des histoires qui reflètent la nature dynamique, nuancée et complexe des populations africaines et de leurs processus électoraux. Le guide a été élaboré à partir d'une analyse des reportages actuels et des réflexions issues de discussions avec des journalistes et des rédacteurs en



chef, dont certains couvrent les élections en Afrique et ailleurs dans le monde depuis des décennies. Ce guide propose une approche complète de la couverture des élections africaines, incluant des conseils pratiques et des directives éthiques. Il suggère ce que les journalistes doivent cesser de faire et ce qu'ils devraient commencer à faire pour mieux raconter les élections africaines, allant de listes de contrôle personnelles sur les préjugés envers les Africains à l'interrogation de la culture et des traditions des salles de rédaction. Le guide inclut également des "cadres manquants" que les journalistes peuvent utiliser pour repenser leurs sujets. L'outil n'est pas uniquement destiné aux journalistes ; d'autres narrateurs ou créateurs de contenu contribuant à construire le récit des élections en Afrique y trouveront une valeur précieuse. Moky Makura, directrice exécutive d'Africa No Filter, a déclaré : « Partout dans le monde, les élections sont l'un des sujets d'actualité les plus couverts en raison de leurs

conséquences profondes. Ce guide a été conçu pour affronter et démanteler les stéréotypes persistants sur les élections en Afrique. Il ne s'agit pas seulement de transformer la manière dont les histoires sont racontées, mais de redéfinir le récit mondial autour de l'Afrique grâce à une représentation plus nuancée de la démocratie africaine. » Mamaponya Motsai, PDG du fraycollege of Communications, a ajouté : « Les histoires que les journalistes racontent sur les élections, ou sur tout autre sujet, ont des implications concrètes pour les citoyens ordinaires. C'est un grand pouvoir qui doit être utilisé à bon escient. Ce guide est non seulement un appel à l'action, mais aussi une étape vers une couverture électorale plus inclusive et représentative, qui reflète véritablement la diversité des voix et des expériences au service de l'électorat africain. » Comment Écrire Sur Les Élections Africaines : Guide Pratique s'inscrit dans le cadre du plaidoyer d'Africa No Filter pour que les conteurs racontent de meilleures histoires sur l'Afrique, et pour que les histoires africaines soient mieux racontées. Il est produit par le fraycollege of Communications.

BRVM BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

jeudi 12 février 2026

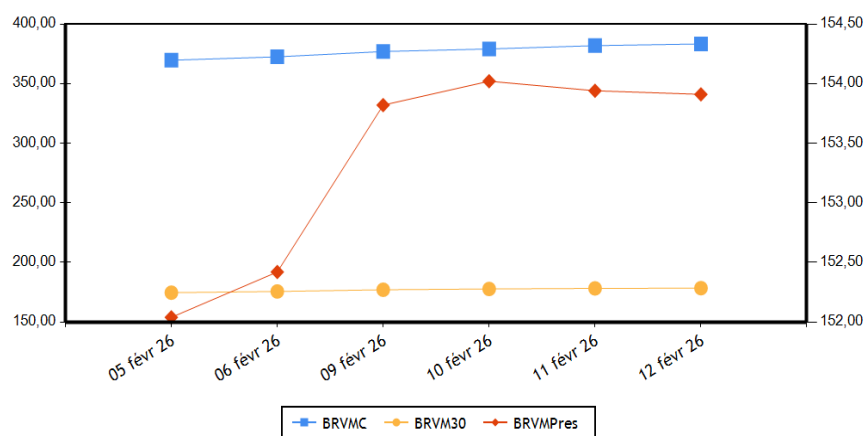
N° 30

BRVM COMPOSITE	383,30
Variation Jour	0,37 %
Variation annuelle	10,86 %

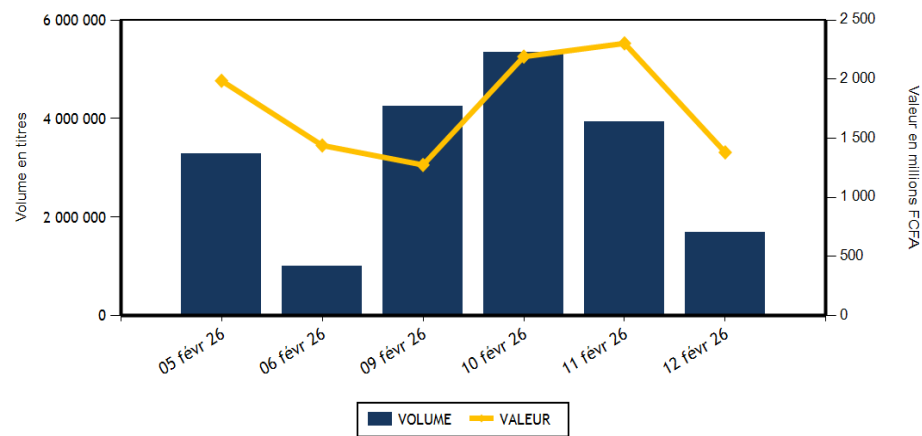
BRVM 30	178,48
Variation Jour	0,11 %
Variation annuelle	7,36 %

BRVM PRESTIGE	153,91
Variation Jour	-0,02 %
Variation annuelle	6,70 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	14 778 328 116 284	0,37 %
Volume échangé (Actions & Droits)	1 680 951	-57,16 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	1 375 691 731	-35,55 %
Nombre de titres transigés	47	0,00 %
Nombre de titres en hausse	18	-35,71 %
Nombre de titres en baisse	24	71,43 %
Nombre de titres inchangés	5	0,00 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	11 493 529 844 964	0,00 %
Volume échangé	512	-97,13 %
Valeur transigée (FCFA)	4 982 060	-97,03 %
Nombre de titres transigés	2	-60,00 %
Nombre de titres en hausse		
Nombre de titres en baisse		-100,00 %
Nombre de titres inchangés	2	-33,33 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNILEVER CI (UNLC)	75 805	7,42 %	121,49 %
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	27	3,85 %	17,39 %
SOLIBRA CI (SLBC)	30 650	2,17 %	6,06 %
ECOBANK COTE D'IVOIRE (ECOC)	16 800	1,79 %	5,00 %
LOTIERIE NATIONALE DU BENIN (LNBB)	4 000	1,65 %	-6,87 %

PLUS FORTES BAISES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SICABLE CI (CABC)	3 700	-7,50 %	56,78 %
UNIWAX CI (UNXC)	2 110	-7,46 %	50,71 %
ERIUM CI (Ex AIR LIQUIDE CI) (SIVC)	2 640	-7,37 %	67,09 %
EVIOSYS PACKAGING SIEM CI (SEMC)	2 515	-7,37 %	259,29 %
SETAO CI (STAC)	1 705	-6,83 %	28,68 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	12	153,91	-0,02 %	6,70 %	43 185	445 746 870	11,86
BRVM-PRINCIPAL (**)	35	257,36	1,06 %	18,24 %	1 637 766	929 944 861	15,01

INDICE TOTAL RETURN

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - COMPOSITE TOTAL RETURN (**)	47	147,60	0,37 %	10,86 %	1 680 951	1 375 691 731	12,83

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	99,91	-0,29 %	5,28 %	11 179	161 996 570	10,27
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	190,93	-0,78 %	10,35 %	112 789	262 454 505	68,21
BRVM - SERVICES FINANCIERS	16	160,68	0,69 %	10,16 %	1 397 565	427 688 061	10,38
BRVM - CONSOMMATION DE BASE (**)	9	267,46	2,21 %	23,78 %	28 790	201 307 025	10,42
BRVM - INDUSTRIELS	6	191,95	-3,78 %	45,05 %	62 709	143 640 975	24,30
BRVM - ENERGIE	4	125,17	-0,51 %	12,86 %	29 220	63 769 430	15,37
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	117,82	-1,77 %	11,26 %	38 699	114 835 165	14,59

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché (**)	12,83
Taux de rendement moyen du marché	6,95
Taux de rentabilité moyen du marché	7,54
Nombre de sociétés cotées	47
Nombre de lignes obligataires	182
Volume moyen annuel par séance	1 953 040,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 508 870 497,57

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	65,66
Ratio moyen de satisfaction	16,77
Ratio moyen de tendance	25,53
Ratio moyen de couverture	391,62
Taux de rotation moyen du marché	0,15
Prime de risque du marché	2,05
Nombre de SGI participantes	35

Visite en Inde

Macron et Modi vont parler de défense et d'IA

Le président français Emmanuel Macron se rend en Inde du 17 au 19 février. Au programme: l'achat potentiel de 114 avions Rafale et un sommet sur l'IA.

Le président français Emmanuel Macron effectuera une visite officielle en Inde du 17 au 19 février afin d'ancrer le partenariat bilatéral «dans l'avenir», avec le potentiel achat de 114 avions de chasse Rafale par New Delhi, et participer à un sommet sur l'intelligence artificielle. Il s'agit du quatrième déplacement du chef de l'État en Inde depuis sa première élection en 2017, signe de l'intensité du lien bilatéral, a relevé jeudi l'Élysée. Sa dernière visite remonte à janvier 2024, pour la fête nationale du Republic Day, et celle du Premier ministre Narendra Modi en France en février 2025, déjà pour un sommet sur l'IA à Paris. Ce déplacement de trois jours va permettre de «franchir un nouveau cap dans notre partenariat» et d'en «illustrer la densité», avec au cœur une «compréhension commune de l'autonomie stratégique», a précisé la présidence française. La France et l'Inde porteront aussi cette année le multilatéralisme en présidant respectivement le G7 et le groupe des Brics, à un moment où celui-ci est «particulièrement remis» en cause, a-t-elle relevé en référence notamment aux États-Unis de Donald Trump. Les deux pays sont également mobilisés sur les enjeux de l'intelligence artificielle, qui seront au cœur d'un sommet jeudi à New Delhi, de l'investissement et de la «recherche scienti-



fique en faveur de l'intérêt général» à «l'accès par tous aux outils technologiques», a indiqué l'Élysée.

Avions français pour armée indienne

Côté bilatéral, la défense constitue un axe central entre Paris et New Delhi. L'Inde a annoncé jeudi son intention d'acquérir de nouveaux Rafale – potentiellement 114 – après déjà des commandes de 36 appareils pour l'armée de l'Air et 26 pour la marine ces dernières années. C'est un «jalón très important», «un signal très fort» vers un contrat qui serait «historique», a réagi la présidence française. Elle a aussi rappelé que les discussions allaient «se poursuivre» entre le constructeur Dassault et les autorités indiennes, tout se disant «optimiste» avec l'espoir de «bonnes nouvelles prochainement». La France est aussi soucieuse de diversifier ses relations commerciales vers l'Inde, pays le plus peuplé du monde, face aux aléas géopolitiques mon-

diaux, alors que l'Union européenne et l'Inde viennent de conclure un méga-accord de libre-échange. «Il y a un besoin de diversification important pour les entreprises françaises qui étaient très exposées sur la Chine et les États-Unis», pointe l'Élysée. Plus de 700 entreprises françaises, employant plus de 575 000 personnes, sont installées en Inde, contre 150 indiennes en France représentant plus de 7 000 salariés dans les secteurs des services, des transports, de l'aéronautique et la pharmacie. Emmanuel Macron se rendra d'abord à Bombay (ouest), capitale financière de l'Inde, pour un entretien avec Narendra Modi, suivi de l'inauguration à distance d'une chaîne d'assemblage d'hélicoptères Airbus, située à Bangalore (sud). Il aura aussi des échanges avec des acteurs du cinéma indien, dont Bombay est la capitale avec Bollywood, pour évoquer des coopérations possibles et mettre en valeur l'attractivité de la France pour les tournages.

(afp)

Souveraineté financière

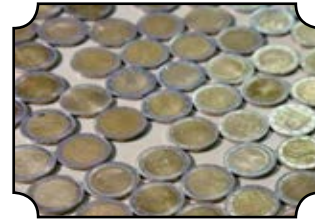
L'euro numérique obtient le feu vert du Parlement européen

Le Parlement européen a donné mardi son feu vert de principe à l'euro numérique, un outil jugé clé pour renforcer la souveraineté monétaire de l'UE face aux géants américains du paiement.

Les députés européens ont marqué mardi leur soutien de principe à l'euro numérique, version électronique de la monnaie unique que la Banque centrale européenne (BCE) envisage de mettre en circulation d'ici la fin de la décennie. Cette initiative vise à renforcer la souveraineté européenne dans le domaine des paiements, aujourd'hui largement dominé par des acteurs américains tels que Visa et Mastercard. À l'occasion de l'examen du rapport annuel de la BCE, le Parlement européen, réuni cette semaine à Strasbourg, a adopté deux amendements favorables au projet.

Phase pilote en 2027

Concrètement, l'euro numérique sera utilisable comme les espèces pour régler des achats en magasin, en ligne ou entre particuliers, et ce, sans surcoût pour les utilisateurs. La BCE a entamé ses premières réflexions sur ce projet dès 2020 et prévoit de lancer une phase pilote courant 2027. L'émission



effective d'euros numériques pourrait intervenir en 2029, sous réserve de l'adoption préalable d'un cadre législatif européen cette année. Cette législation nécessitera l'accord conjoint du Parlement et des États membres. Le Conseil européen, représentant les vingt-sept pays de l'Union, s'est déjà déclaré favorable au cadre proposé par la Commission européenne. Le Parlement, quant à lui, ne devrait se saisir formellement du dossier qu'au printemps prochain. Lors d'une audition lundi à Strasbourg, la présidente de la BCE Christine Lagarde a plaidé pour un soutien rapide des eurodéputés, tout en tentant de dissiper les inquiétudes exprimées par les opposants.

Une question de souveraineté

Au-delà de la protection de

la vie privée, l'euro numérique a également une dimension stratégique. Christine Lagarde a insisté sur le fait que sa mise en place «évitera une dépendance excessive à des fournisseurs étrangers pour les systèmes de paiement qui sont essentiels au bon fonctionnement de notre économie». Le consommateur pourra librement choisir d'utiliser ou non cette nouvelle monnaie, qui se présente comme un outil de souveraineté face à la concentration mondiale des infrastructures financières. Pour l'économie européenne, le calendrier reste ambitieux. D'ici 2027, la BCE devra finaliser la conception technique et juridique du dispositif, puis engager la phase pilote. Deux ans plus tard, l'euro numérique pourrait être émis à grande échelle, marquant une étape majeure dans l'adaptation de l'Europe aux défis de la finance numérique et de la concurrence internationale.

(Avec AFP)

Corée

Bithumb distribue par erreur 40 milliards USD en bitcoin

Une erreur de saisie chez Bithumb, deuxième plateforme d'échange en Corée du Sud, a transformé une banale campagne promotionnelle en fiasco systémique. En créditant par mégarde 620 000 bitcoins à ses usagers, l'opérateur a provoqué un krach éclair et révélé les failles béantes de la régulation des actifs numériques.

Le café du matin a eu un goût d'euphorie, puis de cendre, pour quelques milliers d'investisseurs sud-coréens. Imaginez : vous participez à un concours pour gagner l'équivalent d'un café (2 000 wons), et vous vous réveillez avec 120 millions de dollars sur votre portefeuille numérique. Cette histoire est devenue le cauchemar de Bithumb, la deuxième plateforme d'échange de cryptomonnaies du pays. Tout part d'une virgule mal placée ou d'une unité confondue. Un employé a validé l'envoi de 620 000 bitcoins au lieu des 620 000 wons (357 euros) prévus pour l'opération commerciale. Montant de la



bévue : 40 milliards de dollars. Pour donner un ordre de grandeur, c'est plus que le chiffre d'affaires annuel de certains géants du CAC 40, évaporé en un clic.

Le mirage des «coins fantômes»

Le problème ne s'arrête pas à la générosité involontaire de Bithumb. Dès que l'erreur

a été repérée, la panique s'est emparée du carnet d'ordres. En tentant de liquider ces gains tombés du ciel, les utilisateurs ont provoqué une onde de choc, faisant plonger le cours du bitcoin de 17 % en moins de trente minutes. Pis : comment une plateforme qui ne détient que 50 000 bitcoins en réserve a-t-elle pu en distribuer 620 000 sur les écrans de ses clients ? C'est le retour du spectre des «monnaies fantômes». En comptabilité crypto, cela signifie que le système interne de la plateforme a créé des lignes de code sans contrepartie réelle dans ses cold wallets (dispositif de stockage hors ligne pour conserver des cryptos).

Avec latribune.fr

Climat

Donald Trump veut débrancher une loi pour économiser 1 000 milliards USD

Le président américain prévoit d'annuler la jurisprudence de 2009 qualifiant les gaz à effet de serre de menace pour la santé publique. Cette décision, révélée par le Wall Street Journal, vise à supprimer le fondement juridique des normes d'émissions pour l'automobile et l'industrie. L'administration Trump invoque un gain de pouvoir d'achat malgré les risques de recours judiciaires.

Donald Trump poursuit méthodiquement son détricotage de la réglementation environnementale des États-Unis. Le dernier épisode est révélé par le Wall Street Journal ce mardi 10 février. Selon ses informations, le président américain prévoit d'abroger cette semaine une disposition juridique vitale pour la politique climatique des États-Unis : l'«Endangerment Finding» («Conclusion de mise en danger»), une appellation qui désigne une décision scientifique et juridique prise par l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) le 7 décembre 2009. Considérée par les experts comme l'ultime apport d'Obama en matière climatique, cette jurisprudence établit que les concentrations actuelles et futures des gaz à effet de serre menacent la santé publique et le bien-être des populations actuelles



et futures. Conséquences concrètes : aux États-Unis, cette disposition a servi de base juridique pour notamment établir des normes environnementales pour les voitures et les camions, secteur économique stratégique.

Une mesure prise au nom du pouvoir d'achat

Mais c'était sans compter le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, ouvertement climatocéptique. Au nom de la lutte pour le pouvoir d'achat des Américains, incarné notamment par le prix élevé de l'énergie, le président américain

veut donc «déréglementer». «Cela représente la plus grande mesure de déréglementation de l'histoire des États-Unis», s'est d'ailleurs vanté récemment Lee Zeldin, administrateur de l'EPA, proche de Donald Trump, dans la presse américaine. Autre argument mis en avant par les sources haut placées du WSJ : cette annulation permettrait de réaliser des économies réglementaires «de plus de 1 000 milliards de dollars, sans toutefois préciser le mode de calcul». Ce qui représenterait «économie moyenne de 2 400 dollars par véhicule» nouveau acheté.

Avec latribune.fr

Foncier

Sécuriser les terres, reconnaître les droits de chacun et de tous

De la parole au droit reconnu. Dans un village du nord Togo, sous un manguié devenu salle d'audience improvisée, des anciens, des voisins et une famille se réunissent. Chacun raconte ce qu'il sait de cette terre transmise depuis des générations. Les limites sont connues, les usages respectés, mais rien n'est écrit. Tant que tout va bien, cela suffit. Mais au moindre désaccord, au décès d'un parent ou à l'arrivée d'un investisseur, l'incertitude s'installe. Qui est propriétaire ? Qui a le droit d'exploiter ? Qui décide ?

C'est dans cet écart entre la réalité vécue et la reconnaissance officielle que s'inscrit la Méthodologie 3 du Projet de réformes foncières pour l'accroissement de la productivité agricole, le projet LRAP. Son ambition est claire : permettre l'enregistrement des terres et des droits fonciers en milieu rural à travers des procédures adaptées, plus simples et moins coûteuses que le titre foncier classique, tout en respectant les droits coutumiers existants. Dans la majorité des campagnes togolaises, les terres sont détenues et exploitées sur la base de règles coutumières. Les droits sont légitimes, mais souvent informels. Les femmes, les jeunes et les exploitants qui cultivent des terres prêtées ou louées sont particulièrement exposés à l'insécurité foncière. Or, sans sécurité, difficile d'investir, de planter des arbres, d'améliorer les sols ou d'accéder au crédit. Formaliser ces droits, ce n'est pas seulement produire un document, c'est ouvrir la porte à une agriculture plus productive et à des relations sociales plus apaisées.

Une opération d'enregistrement qui part du terrain

Contrairement à une procédure administrative lointaine, la Méthodologie 3 du LRAP commence là où se trouvent les parcelles : dans les villages. Les équipes



ne se contentent pas de mesurer la terre. Elles écoutent, interrogent, vérifient, confrontent les déclarations. Pour chaque parcelle, les droits de propriété, les droits d'usage délégués comme ceux d'un exploitant qui cultive la terre d'un autre et même certains droits collectifs sur les ressources naturelles sont identifiés et caractérisés. Les témoignages jouent un rôle important. Les voisins, les membres de la famille, les chefs coutumiers et les personnes reconnues comme sages apportent leur parole pour confirmer la nature et l'étendue des droits. Cette dimension contradictoire et publique est essentielle pour réduire les contestations futures. Les limites des parcelles sont discutées, parfois matérialisées et les informations sont enregistrées à la fois de manière numérique et à titre de comparaison, manuelle sur certains sites pilotes. Le processus ne se fait pas dans la discrétion. Après la collecte, les informations provisoires sont

affichées publiquement lors d'une phase de publicité foncière. Chacun peut venir consulter les listes, vérifier les noms, signaler une erreur ou déposer une opposition. Ce moment, souvent organisé sur la place du village ou à la mairie, transforme l'enregistrement foncier en affaire collective. Les conflits latents peuvent remonter à la surface, mais c'est précisément pour mieux les traiter, dans un cadre structuré, avant que les droits ne soient formalisés. Un accent particulier est mis sur l'inclusion. Les équipes sont formées pour prêter attention aux situations où des femmes, des jeunes ou des groupes vulnérables pourraient être écartés des déclarations. Les droits d'usage délégués, souvent invisibles, sont documentés à travers des contrats adaptés. Même des notions encore peu reconnues dans la pratique, comme la propriété conjointe, sont observées et analysées pour nourrir les futures évolutions du cadre légal.

Du registre local au document de sécurité

À l'issue de ce long travail de terrain, de vérification et de correction, les données validées servent à produire des documents concrets. La parcelle reçoit un numéro unique, les titulaires de droits sont clairement identifiés et leurs droits décrits. Selon les cas, cela peut déboucher sur la délivrance d'un Livret Foncier, prévu par la loi, ou sur un instrument alternatif expérimenté dans le cadre du projet, plus léger mais adossé à une base de données sécurisée. Pour les ex-

ploitants qui travaillent des terres sans en être propriétaires, des contrats formalisent les droits d'usage délégués. Ces accords, désormais écrits et enregistrés, protègent à la fois le propriétaire et l'exploitant. Ils clarifient la durée, les conditions d'exploitation et réduisent les risques de litiges. Au-delà des documents individuels, la Méthodologie 3 change la manière dont les communes gèrent le foncier. Les informations collectées alimentent des registres et des systèmes d'information qui permettent un suivi dans le temps et assurent une mémoire partagée des dossiers fonciers. Les transactions futures, les héritages ou les modifications des parcelles peuvent être mis à jour, évitant de retomber dans l'informel. Pour les décideurs, l'enjeu dépasse largement l'expérimentation. Cette méthodologie sert de laboratoire pour définir des procédures réalistes, adaptées aux moyens des communes et aux pratiques rurales. Les leçons tirées des sites pilotes doivent éclairer les textes d'application du Code foncier et domanial et poser les bases d'un enregistrement foncier à grande échelle. Dans ces villages où la terre a longtemps vécu seulement dans la mémoire des hommes, la Méthodologie 3 trace un pont entre la parole et le droit. Elle transforme des histoires familiales et coutumières en droits reconnus, transmissibles et opposables. Et derrière chaque livret qui sera délivré, c'est une part de sécurité, de confiance et de potentiel agricole qui prend enfin forme sur le papier.

Avec omcatogo.tg

HOROSCOPE finance

Bélier Pluton en bons aspects soutiendra financièrement les natifs de manière inconditionnelle. Il favorisera un dynamisme financier, la circulation de l'argent, les spéculations, les transactions d'envergure qui gonflent votre escarcelle. De très belles opportunités vous attendent. Les banquiers, les agents de change ainsi que les économistes bénéficieront de circonstances superbes pour acquérir satisfactions diverses et notoriété.

Taureau Cette configuration de Saturne vous poussera à l'imprévoyance. Un climat de douce insouciance vous enveloppera. Et pourtant un proverbe chinois vous conseille : "N'attends pas d'avoir soif pour tirer l'eau du puits".

Gémeaux Vu les influx astraux actuels, vos chances financières seront très faibles aujourd'hui. Evitez donc les spéculations boursières. A propos, ne négligez pas les valeurs traditionnelles : l'Ecureuil, la pierre, les objets d'art, etc.

Cancer Vous resterez toujours très préoccupé par votre situation matérielle. Malgré un éclaircissement progressif de votre Ciel astral, vous devrez toujours faire preuve de prudence et éviter les risques inutiles.

Lion Efforcez-vous de gérer votre situation matérielle avec le maximum de rigueur. Vérifiez que vous avez bien réglé toutes vos traites et vos impôts. La moindre erreur aurait de graves conséquences.

Vierge Côté finances, vous aurez de la chance et de belles rentrées d'argent. Vous mènerez à bien des transactions importantes ou des négociations dont vous attendez beaucoup. Habile et compétent, vous défendrez vos intérêts avec panache. Mais vous serez tenté de dépenser tout l'argent que vous aurez gagné !

Balance Le présent environnement astral vous sera favorable pour tout ce qui concerne le côté matériel des choses. Vous pourrez mettre à profit cette journée bénéfique, présidée par la bienveillante planète Mercure, pour réaliser les projets financiers ou immobiliers qui vous tiennent le plus à coeur.

Scorpion Peut-être devrez-vous affronter une mini-crise financière, à moins que vous ne deviez remettre de l'ordre dans certaines affaires familiales. Dans tous les cas, faites preuve de bon sens et de l'humour, et vous vous en tirerez honorablement.

Sagittaire Les influx seront contradictoires sur le plan pécuniaire. Vous oscillerez entre des envies irrésistibles de dépenser sans limite et des résolutions d'austérité et d'économie. Ce sera également une journée au cours de laquelle vous pourrez avoir à dépenser davantage pour les autres que pour vous-même.

Capricorne Vous serez plus que jamais attiré par les belles choses. Vous pourrez faire d'intéressantes acquisitions à la faveur du superbe aspect de la Lune. Mais veillez à ne pas vous endetter.

Verseau En présence de deux influences contradictoires, celle de Pluton et celle de Saturne, vous devrez vous montrer prudent dans vos dépenses et dans vos transactions. C'est à cette seule condition que vous pouvez espérer une amélioration de vos revenus. Un peu de patience, et vos qualités de gestionnaire seront récompensées.

Poisson Mercure arrivera à la rescousse et vous fera faire des gains imprévus. Mais attention : cette planète poussera aussi à la dépense ! En cas de gain important, mettez de côté l'argent que vous avez gagné, et n'y touchez plus pendant longtemps.

L'économiste

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207

Adresse : Rue Entreprise de l'Union, en face de la Pharmacie des Roses - Agoè Téléssou
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Vivien ATAHPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU

(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

IMPACT 2030



Plan stratégique
2025-2030
de la Commission
de l'UEMOA

Commune Kpélé 2

Ouverture de la 1ère session ordinaire de l'année 2026

Les travaux de la 1ère session ordinaire de l'année 2026 des élus locaux de la commune Kpélé 2 ont été ouverts le mercredi 11 février à Elé.

Les travaux de cette session porteront, notamment sur l'examen des décisions modificatives du budget primitif exercice 2025, le compte rendu de l'étude du budget primitif exercice 2026 et les stratégies de mobilisation des ressources communales. Les conseillers vont également suivre la présentation du plan d'activités des différentes commissions permanentes pour l'année 2026 et les projets de signature de partenariat entre la commune Kpélé 2 et les ONG Jeunes volontaires pour l'environnement (JVE) et Zéola. Le représentant du préfet de Kpélé, Dekpaahoma Tanta a indiqué que les actions communales doivent s'inscrire dans la politique nationale de décentralisation du Togo pour la période 2025-2034, fondée sur la protection des populations, le rassemblement des forces vives et la transformation durable des territoires. M. Tanta a demandé à chaque acteur d'analyser avec dis-



cernement les dossiers pour que les conclusions des travaux répondent aux attentes des populations. L'adjoint au maire de la commune Kpélé 2, Amaglo Kossivi Martin a exhorté tous les conseillers municipaux à des échanges constructifs. Il a témoigné sa reconnaissance au Président du Conseil pour sa politique de décentralisation, de paix, de cohésion sociale et de développement à la base qui permet aux collectivités territoriales de jouer pleinement leur rôle dans la transformation des territoires. L'ouverture de cette session est couplée du lancement officiel des activités du bureau du citoyen de la commune.

Les activités du bureau du citoyen de la commune Kpélé 2 seront coordonnées par Amevon Eli. Ce bureau est chargé de recueillir les attentes, centraliser les besoins et suggestions des habitants concernant les services de base. Il va évaluer les politiques locales, tout en produisant des rapports annuels sur la gestion communale. Le bureau du citoyen est un organe de participation citoyenne, institué dans le cadre de la mise en œuvre de la décentralisation et de la bonne gouvernance locale. Il est une courroie de transmission entre les élus locaux et la population.

Avec ATOP/SKD/AR

Santé

Le district sanitaire de l'Oti évalue ses performances de 2025

Le district sanitaire de l'Oti a évalué les performances des activités menées en 2025 au cours d'une revue annuelle les 9 et 10 février à Mango.

Cette revue a permis d'analyser les activités de l'année écoulée, les forces et faiblesses et de tirer des leçons pour de meilleures performances au cours de cette année. Il est question aussi de faire des recommandations pour une mise en œuvre efficiente des Plans d'actions opérationnels (PAO) des micro-planifications des formations sanitaires pour offrir des soins de qualité aux populations. Les participants ont suivi un exposé sur les activités du district, présenté par le directeur préfectoral de la Santé de l'Oti, Dr Bawa-Kawté Radwane. Ils ont suivi également des exposés sur les différentes formations sanitaires en l'occurrence l'hôpital de l'Espérance de Mango, un centre de santé de référence qui accueille des patients du pays et de la sous-région. Le représentant de l'OMS des Savanes, Dr Anni Massantam a entretenu les participants sur « La surveillance de la Paralyse flasque aigüe (PFA) et du Programme élargi de vaccination (PEV) ». L'assistance a également pris connaissance des activi-



tés menées par les Agents de santé communautaire (ASC). Il découle des présentations, que le district est confronté au manque de produits sanguins malgré les efforts de l'Hôpital de l'Espérance (HE) pour appuyer le CHP, à l'insuffisance du personnel soignant qualifié, au retard de livraison des intrants, à la rupture des médicaments essentiels traceurs, à l'insuffisance des stratégies avancées pour atteindre les populations et au manque d'ASC dans les localités. Plusieurs recommandations ont été prises, entre autres, l'élargissement du concept « Qualité » dans six formations sanitaires du district, la formation des acteurs sur le modèle « Tanahashi », un cadre d'analyse utilisé en santé publique pour mesurer la couverture et l'efficacité des

services de santé. Ils ont plaidé aussi pour la disponibilité des bacs à échanciers, des cartes de suivi dans toutes les formations pour la recherche des perdus de vue et l'élargissement de la vaccination des cibles de 0 à 23 mois à l'hôpital de l'Espérance et au centre médicosocial « Divine Providence » de Dankour. Le préfet de l'Oti, Col Ouadja Gbandi Jacques a salué les efforts que déploie le gouvernement pour améliorer la qualité des soins en équipant en matériels et en réhabilitant les centres de soin. Il a plaidé pour que le CHP dispose d'un cardiologue pour une meilleure prise en charge des malades dans la préfecture. Col Ouadja a réitéré la disponibilité des autorités locales à accompagner le district dans ses activités.

Avec ATOP/TT/JK

CAN

Une énorme menace plane sur la CAN 2027 !

Alors que la finale de la dernière CAN a entraîné de vives polémiques, l'organisation de la prochaine Coupe d'Afrique des nations se retrouve désormais menacée...

Le football africain vit actuellement des heures compliquées. Si la finale entre le Sénégal et le Maroc a débouché sur de vives polémiques, une nouvelle risque encore de faire parler dans les prochaines heures. En effet, selon les dernières informations de The Guardian, la prochaine Coupe d'Afrique des nations pourrait être reportée à 2028. La raison ? Le Kenya, l'Ouganda et la Tanzanie ne seraient pas encore prêts à accueillir l'événement. Si le président de la CAF, Patrice Motsepe, avait récemment affiché sa confiance pour le bon déroulement du tournoi en 2027, comme prévu initialement, la donne aurait quelque peu changé. D'après le média britannique, le président du comité d'organisation kenyan Nicholas Musonye affirmerait, de son côté, qu'un report d'un an «serait une bonne chose pour le Kenya, étant donné que le pays se préparerait aux élections» législatives et présiden-



tielles, prévues en août 2027.

Vers un report en 2028 ?

Un choix motivé par le risque élevé de violences électorales à cette période dans le pays d'Afrique de l'Est. Pour rappel, en 2007 puis en 2017, plus de 100 personnes avaient été tuées lors de manifestations antigouvernementales. Un constat également applicable à l'Ouganda où le leader de l'opposition avait dû fuir après les élections du mois dernier alors que de nombreux partisans avaient, eux, été accusés de terrorisme par le président

réélu Yoweri Museveni. Que dire, enfin, du contexte sulfureux présent en Tanzanie où des milliers de manifestants ont récemment été tués par les forces de sécurité après un scrutin jugé frauduleux. Autant de drames poussant aujourd'hui certaines voix à privilégier un report. A noter que le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda avaient déjà coorganisé l'an dernier le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), une compétition réservée aux sélections composées exclusivement de joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux. Affaire à suivre...

Avec footmercato.net

Ogou

Bientôt des infirmeries aux lycées d'Atakpamé et d'Agbonou

Le conseil régional des Plateaux a remis, le mercredi 11 février à l'entreprise Lis Africa Building, aux lycées d'Atakpamé et d'Agbonou, des sites pour la construction des infirmeries scolaires.

La construction de ces infirmeries dans les établissements scolaires s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des projets du conseil régional. Cette initiative vise à améliorer la prise en charge sanitaire des élèves et à leur offrir un cadre adéquat favorisant leur bien-être et leur réussite scolaire. Chaque futur bâtiment comprendra quatre salles dédiées à la consultation, aux soins, à l'observation ainsi qu'à l'écoute et à l'orientation des apprenants. Le délai d'exécution des travaux est de trois mois. Le président du conseil régional des Plateaux, Gnatcho Komla Mawuena, a souligné



que la santé des apprenants constitue un pilier essentiel de la performance du système éducatif. Il a exhorté l'entreprise adjudicataire au respect scrupuleux des délais contractuels et des normes de qualité requises. Les provinciaux des lycées d'Atakpamé et d'Agbonou, MM. Dedzan

Oklou et Sonokpon Komi ont rassuré le conseil régional de l'accompagnement et de la bonne collaboration des communautés scolaires pour la réussite des travaux. La cérémonie s'est déroulée en présence des députés, des autorités politiques, administratives et locales.

Avec ATOP/KKT/BV

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

LE RENDEZ-VOUS ANNUEL DES ACTEURS
DU MARCHÉ FINANCIER RÉGIONAL

INNOVER

POUR MIEUX
FINANCER



7^{ème} édition
**BRVM
AWARDS
2026**

LADILI
CONSULTING

CMJN

CMJN